

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mars 2018

**OBJET :**

**Convention-cadre de Gestion Urbaine  
de Proximité (G.U.P.)**

**Rapporteur : M. THOUVENIN**  
Délibération n°12

**EXPOSE DES MOTIFS**

La convention cadre pour la Gestion Urbaine de Proximité a été approuvée et signée le 15 décembre 2011 par l'ensemble des partenaires (Etat, CUGN, communes du Grand Nancy, ANRU, SIVU Saint Michel/Jericho, Association Union et Solidarité, bailleurs sociaux, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle), pour une durée de 6 ans.

La gestion urbaine de proximité se définit comme l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier. Elle concerne divers acteurs qui doivent coordonner leur action pour améliorer, en priorité, les conditions de vie des habitants.

Les objectifs de la G.U.P. sont les suivants :

- renforcer la présence et la qualité des services publics de proximité,
- promouvoir le cadre de vie pour améliorer l'attractivité des territoires,
- mieux impliquer et responsabiliser les habitants et les associations au projet de Gestion Urbaine de Proximité,
- développer la professionnalisation des acteurs et leurs modes de coopération,
- favoriser le partenariat correspondant.

Cette convention-cadre a pour objet de définir les engagements des différents partenaires en matière de G.U.P., sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.

La G.U.P. s'applique essentiellement dans six domaines :

- la gestion des espaces publics et des services urbains,
- la gestion des logements,
- le développement du lien social et des actions de médiation,
- le développement de l'insertion par l'économie,
- l'écologie urbaine,
- la tranquillité publique et la lutte contre les incivilités.

Or, cette convention est parvenue à son terme le 15 décembre 2017 et il convient d'envisager son renouvellement.

### **PROPOSITIONS**

Après avis de la Commission « sécurité – risques majeurs – politique de la ville » réunie le 31 janvier 2018, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de convention-cadre de Gestion Urbaine de Proximité joint à la présente ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

### **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 29 mars 2018.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE**  
**ARRONDISSEMENT DE NANCY**  
**CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	16 mars 2018
- Convocation distribuée le :	16 mars 2018
- Affichage du compte-rendu le :	30 mars 2018
- Affichage du procès-verbal le :	20 avril 2018

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoint.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME SIMONNET à MME DOLATA
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. LEINSTER à M. CLOMES
- M. RIFF à MME MATHIEU
- MME CLAIR à MME SAGET

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME DOLATA

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**